

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [അക്കാദമി] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/15/580

Rédigé par
Marie-Lise Tsagouria

Téléphone
01 81 69 18 01

Courriel
marie-lise.tsagouria@bulac.fr

Date
30 novembre 2015

COMPTE RENDU

Assemblée générale du 30 mars 2015

Participants présents

Administrateurs

Jacques BERCHON (EPHE)
Carle BONAFOUS-MURAT (Paris 3)
Manuelle Franck (INALCO)

Rachel GUIDONI (EFE0)
Alain PEYRAUBE (MENESR)

François-Joseph RUGGIU (MENESR)
Cécile SAKAÏ (Paris 7)
Clothilde ZUR NEDDEN (Paris 4)

Membres de droit

Jean-Luc COFFION (Agent comptable)

Laurent ROURE (Contrôle d'État)

Marie-Lise TSAGOURIA (Directeur
BULAC)

Invités

Philippe CASELLA (EHESS)
Véronique DE KOK (MENESR)
Janie PHILIPPS (Paris 7)

Jean-Luc RACINE (Président du Conseil
scientifique)

Olivier BONDÉELLE (représentant des
personnels)
Hugo CATHERINE (représentant des
personnels)

Participants excusés

Administrateurs

Michèle BAUSSANT (CNRS) : *procuration
donnée à François-Joseph Ruggiu*

Juliette CADIOT (EHESS)
Pascale GOETSCHÉL (Paris 1)

Michel MARIAN (MENESR)
Françoise THIBAUT (MENESR)

Membres de droit

Bernard HADDAD (Contrôle d'État)

Alexandre BOSCH (Commissariat du
Gouvernement)

Invités

Christophe PÉRALES (Directeur-adjoint
BULAC)

Asyeh GHAFOURIAN (représentante des
personnels)

Noémie ROSEMBERG (représentante des
personnels)

Prochaine réunion le
15 décembre 2015 à 14h

Lieu et Adresse
BULAC - Salle du conseil
65 rue des Grands Moulins - Paris 13ème

Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 DÉCEMBRE 2014
2. COMPTE FINANCIER 2014
3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014
4. BUDGET RECTIFIÉ N°1 2015
5. CONVENTIONS
 - 5.1. UNIVERSITÉ PARIS OUEST LA DÉFENSE (FORMATION DES PERSONNELS À MÉDIADIX)
 - 5.2. EHESS-ISSMM (EXPOSITION TYPOGRAPHIAE ARABICAE)
6. MODIFICATION DU RÈGLEMENT PUBLIC
7. MODIFICATION DES TARIFS DE REPRODUCTION

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 DÉCEMBRE 2014

Le compte rendu de l'assemblée générale du 17 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. COMPTE FINANCIER 2014

Jean-Luc Coffion présente le compte financier 2014 :

- Les recettes ont été légèrement inférieures à 2013 : 4 043 079,43 €, avec une participation du CNRS d'un montant de 10 000 €. Les droits universitaires sont stables.
- Les dépenses se sont élevées à 3 919 369,72 €. Les dépenses en investissement sont restées à un niveau faible (31 505 €).
- Une provision pour gros travaux a été inscrite pour un montant de 500 000 €.
- Le résultat est de 155 215,91 €.
- La capacité d'auto-financement (= résultat + dotation aux amortissements) s'élève à 215 652,27 €.
- Le fonds de roulement est augmenté de 184 147,07 €, soit un montant total fin 2014 de 2 525 865,23 €, correspondant à 237 jours de fonctionnement, ou plus exactement à 224 jours si on prend en compte le solde négatif de la subvention de premier équipement de la Région Île-de-France.

Manuelle Franck précise que la provision de 500 000 € correspond à des travaux à venir dans le bâtiment. L'INALCO prévoit de procéder de la même manière dans son propre budget.

Laurent Roure indique qu'il est important de présenter dorénavant les fonds de roulement défalqués de tout ce qui est gagé.

Cécile Sakaï s'inquiète des risques que peut courir un fonds de roulement aussi élevé.

Jean-Luc Coffion répond que, dans le budget rectifié n°1, on voit que la partie du fonds de roulement effectivement mobilisable correspond à 62 jours de fonctionnement.

Le compte financier 2014 est approuvé à l'unanimité.

L'affectation du résultat aux réserves est également approuvée à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Marie-Lise Tsagouria procède à une présentation synthétique du rapport d'activité 2014.

François-Joseph Ruggiu interroge les membres de l'assemblée sur la forme du rapport : leur convient-elle ? Est-elle adaptée à leurs besoins ?

- Jacques Berchon y trouve tout ce qui lui est nécessaire. Une synthèse pourrait le cas échéant être produite à des fins de communication.
- Véronique De Kok propose que soient ajoutés des sous-titres courants en pied de page.
- Manuelle Franck est très satisfaite de la richesse du rapport et demande à ce que rien n'en soit retranché.
- Cécile Sakaï confirme l'intérêt des statistiques fournies pour l'information des établissements fondateurs et ne souhaite aucun changement.

Le rapport d'activité continuera donc à être produit sous la même forme. Les équipes de la BULAC réfléchiront par ailleurs à la manière de produire une synthèse orientée vers un plus large public.

Clothilde Zur Nedden s'interroge sur le fait que la BULAC soit devenue un modèle. Janie Philipps répond que c'est exact en termes d'horaires d'ouverture notamment. La proximité des deux

bibliothèques a également conduit le SCD de Paris Diderot a une légère inflexion de sa politique documentaire.

Alain Peyraube demande si des statistiques existent sur les vols et les pertes de documents. Marie-Lise Tsagouria répond qu'il n'y a pas de tendance inquiétante constatée. Le récolement du libre accès est en cours qui permettra d'avoir une vision plus précise pour cette partie des collections.

Cécile Sakaï s'inquiète des problèmes de plomberie et des inondations subséquentes qu'a connus la BULAC dans les mois passés : Marie-Lise Tsagouria la rassure en indiquant que 250 000 € sont prévus au BR1 de 2015 pour la réfection en cuivre des tuyauteries incriminées.

Manuelle Franck fait préciser la nature des investissements visant à améliorer la situation des lecteurs orientalistes : il s'agit notamment de l'équipement en contrôle d'accès des salles de groupe en rez-de-chaussée et mezzanine, de l'acquisition de fauteuils de lecture complémentaires, du réaménagement de la mezzanine.

Elle s'enquiert par ailleurs de la mise en place de nouvelles enquêtes : sont effectivement prévues des enquêtes spécifiques auprès des enseignants-chercheurs, auprès des publics handicapés, auprès des utilisateurs de carrels, ainsi qu'une nouvelle édition de l'enquête générale (novembre 2015).

François-Joseph Ruggiu souligne la réactivité de la BULAC dans ses questionnements et dans la mise en œuvre des décisions prises.

Jacques Berchon demande comment sont établies les priorités sur le traitement des dons. Marie-Lise Tsagouria répond qu'elles sont organisées en fonction de la présence du spécialiste de la langue concernée, en fonction de la fraîcheur et de l'originalité des collections données, en fonction de l'existence de projets de recherche directement liés au don...

Jean-Luc Racine indique que le conseil scientifique travaille dans d'excellentes relations avec la direction de la bibliothèque. Il apprécie particulièrement le rôle joué par la Mission coordination enseignement-recherche, en cours de repositionnement par rapport aux nouvelles fonctions exercées par le directeur scientifique.

Le rapport d'activité 2014 est approuvé à l'unanimité.

4. BUDGET RECTIFIÉ N°1 2015

Le budget rectifié n°1 est adopté à l'unanimité.

5. CONVENTIONS

5.1. UNIVERSITÉ PARIS OUEST LA DÉFENSE (FORMATION DES PERSONNELS À MÉDIADIX)

La convention est adoptée à l'unanimité.

5.2. EHESS-ISSMM (EXPOSITION *TYPOGRAPHIAE ARABICAE*)

La convention est adoptée à l'unanimité.

6. MODIFICATION DU RÈGLEMENT PUBLIC

La proposition de révision de l'article 5 est adoptée à l'unanimité (amélioration des services offerts aux doctorants orientalistes et aux chercheurs associés).

7. MODIFICATION DES TARIFS DE REPRODUCTION

La modification des tarifs de reproduction est adoptée à l'unanimité (numérisation gratuite des 25 premières pages).